

FONDATION CECILE GINTER

R.C.S. Luxembourg G 157

CCPL LU84 1111 0583 8992 0000

Rapport d'activités 2016

1. Projets soutenus et moyens mis en œuvre

Tout comme pour les années 2014 et 2015, un subside à hauteur de 125.000 € a été accordé à Caritas Luxembourg pour le soutien de leurs épiceries sociales. Il en sera de même pour l'année 2017 (décision du CA en date du 05.12.2016), cependant la Fondation Cécile Ginter n'est pas en mesure au stade actuel de confirmer que ce subside pourra encore être accordé pour les années à venir, vu la diminution des dons reçus.

Un don unique de 892,44 € a été transféré en faveur de la Jeunesse Etudiante Chrétienne à Luxembourg.

2. Projets futurs

Lors de la réunion du 3 octobre dernier, le CA de la Fondation Cécile Ginter a décidé d'investir son capital ainsi que ses réserves indisponibles dans la réalisation de logement social et de préférence devenir également propriétaire du terrain. Une demande de cofinancement des réalisations de logements destinés à la location pour personnes et familles dans le besoin sis à Mersch et à Heisdorf a été accueillie favorablement par le Ministère du Logement qui a donné son accord de principe de participer jusqu'à concurrence de 75% du coût d'acquisition, de création et d'aménagements de logements destinés à la location. Ces projets seront inscrits au prochain programme de construction d'ensembles de logements subventionnés.

Afin de faire avancer le projet de construction(s) immobilier(s), la mise en place d'un groupe de travail, composé de membres du CA ainsi que des personnes qualifiées (architecte-ingénieur pour accompagner le processus) a été proposée.

3. Communication et collecte de fonds

En 2016, la Fondation Cécile Ginter a reçu des dons « libres » pour un montant total de 6.375,02 € comparé à 32.572,24 € sur toute l'année 2015.

Des réflexions sont menés concernant la possibilité pour la Fondation Cécile Ginter, jusqu'à présent dormante en ce qui concerne la collecte de dons, de faire activement de la collecte de dons, ceci en évitant la « concurrence » mais en cherchant la complémentarité par rapport à la Fondation Caritas Luxembourg. L'approche de



recherche active de fonds sera menée dès que des projets concrets seront promus, comme par exemple les projets de construction précités.

4. Organisationnel

Le siège social de la Fondation Cécile Ginter a été transféré du 4, Rue du Génistre à L-1623 Luxembourg au 29, Rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg ; la gestion administrative et les travaux comptables de la Fondation Cécile Ginter sont confiés à la Fondation Caritas Luxembourg.

5. Gouvernance

Le Conseil d'administration de la Fondation Cécile Ginter, qui s'est réuni en 3 séances, est composé comme suit :

- Madame Bernadette Reuter-Wagner, présidente et administrateur-délégué de la Fondation jusqu'à révision des statuts sur ce point
- Madame Marie-Josée Jacobs, administrateur
- Madame Marie-Christine Ries, administrateur
- Monsieur Marc Fischbach, administrateur
- Monsieur Marc Hengen, administrateur
- Monsieur Marcel Oberweis, administrateur
- Monsieur Guy Schleder, administrateur
- Monsieur Alphonse Wagner, administrateur

Monsieur Philippe Streff est nommé secrétaire exécutif de la Fondation Cécile Ginter.

Un amendement des statuts de la Fondation Cécile Ginter est entamé, ceci afin de mieux tenir compte de l'évolution aussi bien interne qu'externe de la Fondation. La proposition de modification est soumise actuellement au Ministère de la Justice pour approbation.

Le mandat de réviseur d'entreprises a été attribué à la société Fiducia pour l'exercice 2016.

Luxembourg, le 6 février 2017



Philippe Streff
Secrétaire exécutif



Bernadette Reuter-Wagner
Présidente